

## Renforcer le rôle des familles dans leurs responsabilités éducatives



Article rédigé par *CNAFC*, le 03 février 2012

**Nous tenons à remercier la confédération nationale des associations familiales catholiques pour sa contribution à notre réflexion sur les enjeux de la politique familiale dans le cadre de notre campagne d'information pour l'élection présidentielle.**

### Etat des lieux

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Or bien souvent, aujourd'hui, père et mère sont très impliqués dans leur vie professionnelle, présentés comme démobilisés, sinon comme démissionnaires. Ils sont plutôt désemparés et manquent de confiance dans leur capacité à éduquer leurs enfants face aux « professionnels » : de l'enfance, de l'éducation... Il peut en résulter des tensions parfois vives dans certains établissements entre les parents et l'école, au détriment de la collaboration, fondée sur un esprit de confiance réciproque qui devrait s'établir entre eux, notamment sur certaines questions importantes : apprentissages fondamentaux (lecture...), activités périscolaires et, bien sûr, éducation affective et sexuelle. Se développe parallèlement une demande croissante des parents vis-à-vis du secteur éducatif privé en contrat avec l'Etat, et même un accroissement significatif des établissements hors contrat.

### Positions en présence

L'accord est général aujourd'hui pour reconnaître l'impact du lien affectif et de l'éducation familiale sur le devenir de l'enfant et saluer le « renouveau » des dispositifs d'accompagnement des parents, d'investissement dans le capital humain, d'amélioration des « compétences parentales », notamment face aux problèmes sociaux et éducatifs de l'enfance et de la jeunesse. Pour autant, la tentation existe encore de privilégier de façon exclusive les compétences apportées par des professionnels, la prise en charge collective (par exemple des petits enfants), ou encore de mettre en doute la réalité de la liberté de choix d'un parent qui décide de s'arrêter de travailler pour élever ses enfants, de ne pas faciliter le choix de l'école par les parents...

### Enjeu

Plutôt que de « démissionner » d'office les parents, de les contourner en ne respectant pas les principes qui fondent leur confiance dans l'école et dans les différents lieux éducatifs, il convient de permettre aux pères et mères de se ré-emparer de l'éducation de leurs enfants, dans une pleine conscience de leurs capacités et des apports respectifs de leurs partenaires dans ce domaine. Cela favorisera la prévention des conflits entre les parents et l'école, celle de l'échec scolaire, de la délinquance...

### Propositions

**Conforter les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants**

- **Soutenir et développer les dispositifs**, institutionnels et associatifs (REAAP...), **d'aide aux parents** et de médiation familiale,
- **Garantir la liberté de choix des parents**, notamment **en matière d'établissement scolaire**
  - mettre en place un « chèque service éducation » permettant notamment aux parents de choisir l'établissement le mieux adapté à leur enfant,
  - mettre en œuvre le quotient familial dans le calcul des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur (lorsque ceux-ci sont supérieurs à 2500 €) pour lever le frein que représente le coût croissant des études supérieures ;
- **Favoriser les relations entre les parents et l'école**, notamment sur les sujets pour lesquels l'éducation ne peut pas se faire sans l'accord des parents :
  - mettre en œuvre une laïcité positive respectueuse des repères que les pères et mères souhaitent transmettre à leurs enfants (jusqu'à l'objection de conscience), par exemple en favorisant la consultation des familles dans l'élaboration des programmes scolaires,
  - appliquer la loi de 2001 sur l'éducation affective et sexuelle (*3 séances annuelles de la maternelle à la terminale*) en s'appuyant sur l'intervention d'associations non militantes et œuvrant pour la valorisation d'une vision intégrale de la sexualité,
  - promotion du « Pass amour » en lieu et place du « Pass contraception »

## **Améliorer toujours plus le fonctionnement de l'Education nationale et des établissements qui en dépendent**

- **Promouvoir le rôle du chef d'établissement** pour plus d'autonomie (choix des manuels, recrutement des enseignants...);
- **Promouvoir une « écologie » scolaire** :
  - rythmes scolaires mieux adaptés (journées plus courtes...),
  - prévention du harcèlement et de la violence à l'école ;
- **Evaluer de façon plus précise l'école en termes de réussite** et améliorer ses résultats :
  - recentrer l'école primaire sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux avec des méthodes qui ont fait leurs preuves,
  - communiquer les résultats des évaluations nationales aux parents et publier les résultats par établissement ;

## **Favoriser l'insertion sociale et professionnelle**

- **Développer** l'apprentissage et la **formation en alternance**,
- **Renforcer** la formation au **respect de l'autre**,
- **Développer** une **éducation à Internet et au monde de l'image**.

CNAFC

<http://www.afc-france.org/>